



Committee of Ministers
Comité des Ministres

Strasbourg, le 4 avril 1996

Restricted
CM(96)59

Pour examen lors de la 564e réunion
des Délégués des Ministres
(30 avril 1996, point 4.1)

**ELECTION D'UN MEMBRE DE LA
COMMISSION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME
AU TITRE DE L'ALLEMAGNE**

Note du Secrétariat Général
établie par le
Secrétariat du Comité des Ministres

1. Le mandat du membre de la Commission européenne des Droits de l'Homme au titre de l'Allemagne prendra fin le 17 mai 1996.
2. En vertu de l'article 21, paragraphe 1 de la Convention, les membres de la Commission sont élus par le Comité des Ministres à la majorité absolue des voix, sur une liste de noms dressée par le Bureau de l'Assemblée, chaque groupe de représentants des Hautes Parties Contractantes concernées à l'Assemblée présentant trois candidats dont deux au moins de sa nationalité.

3. En vertu de l'article 21, paragraphe 2, de la Convention, "... la même procédure est suivie ... pour pourvoir aux sièges devenus vacants."

4. Aux termes de l'article 22, paragraphe 1, de la Convention, les membres de la Commission sont élus pour une durée de six ans.

5. Par conséquent, les Délégués pourraient souhaiter décider, en application de l'article 22, paragraphe 3, de la Convention, que le mandat du membre à élire au titre de l'Allemagne expirera le 17 mai 2002.

6. Il y a toutefois lieu de prendre en considération le fait que le mandat du membre de la Commission qui sera élu lors de la présente élection pourrait être écourté par l'éventuelle entrée en vigueur du Protocole N° 11 dont l'article 5, paragraphe 1 prévoit que "sans préjudice des dispositions des paragraphes 3 et 4 ci-dessous, le mandat des [...], membres de la Commission, [...] expire à la date d'entrée en vigueur du présent Protocole" et que l'article 5, paragraphe 3 précise que "les requêtes déclarées recevables à la date d'entrée en vigueur du présent Protocole continuent d'être traitées par les membres de la Commission dans l'année qui suit [...]."

4. Par lettre en date du 22 mars 1996, la Présidente de l'Assemblée a transmis à la Présidente des Délégués des Ministres la liste de noms adressées par le Bureau de l'Assemblée le même jour pour l'élection d'un membre de la Commission au titre de l'Allemagne.

5. Dans cette lettre, il est indiqué que le Bureau a décidé de transmettre la liste au Comité des Ministres, selon l'ordre de préférence de la délégation parlementaire (cf. Annexe 1 au présent document).

La lettre de présentation envoyée au Greffier de l'Assemblée par la Délégation parlementaire de la République Fédérale d'Allemagne et les curricula vitae des candidats sont reproduits en Annexe 2 au présent document.

6. La liste de candidats s'établit comme suit:

1. M. le professeur D^r D^r Georg Röss
2. M. Martin Niemöller
3. M. le professeur D^r Christian Tomuschat

ANNEXE 1
(point 4.1)

TRADUCTION

CONSEIL DE L'EUROPE
La Présidente de l'Assemblée parlementaire

Strasbourg, le 22 mars 1996

Chère Madame le Président,

Le 19 mars 1996, le Bureau de l'Assemblée a établi la liste de candidats à l'élection d'un membre de la Commission européenne des Droits de l'Homme au titre de l'Allemagne (AS/Bur (1996) 33) et a décidé de transmettre cette liste au Comité des Ministres en acceptant l'ordre de préférence de la délégation parlementaire.

Veuillez agréer Madame le Président,

Leni FISCHER

Ambassadeur Marie-Louise OVERVAD
Président des Délégués des Ministres

ANNEXE 2
(point 4.1)

COMMISSION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

CANDIDATS AU TITRE DE L'ALLEMAGNE

Délégation
de la République Fédérale d'Allemagne
auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- Secrétariat -

Bundestag allemand
Verwaltung (PB 2)
Bundeshaus
53113 Bonn

Le 5 März 1996

Cher Monsieur Haller,

Par lettre datée du 18 décembre 1995, M. Miguel Angel Martínez, alors Président de l'Assemblée parlementaire, a prié Mme Leni Fischer, membre du Bundestag, de bien vouloir proposer la candidature de trois personnalités susceptibles de succéder au membre allemand de la Commission européenne des Droits de l'Homme, M. le professeur D^r D^r Georg Ress, dont le mandat arrivera à échéance le 17 mai 1996.

A sa réunion du 21 février 1996, la délégation allemande a décidé de proposer la candidature des personnalités ci-après, dans l'ordre suivant:

1. M. le professeur D^r D^r Georg Ress
2. M. Martin Niemöller
3. M. le professeur D^r Christian Tomuschat

M. le professeur D^r D^r Georg Ress est professeur titulaire de droit public, de droit international public et de droit européen et directeur de l'Institut Europa de l'université de la Sarre. Il est en ce moment le membre allemand de la Commission européenne des droits de l'homme. M. Niemöller est juge au Tribunal fédéral; et M. le professeur D^r Christian Tomuschat est professeur titulaire de droit public et directeur de l'Institut de droit international de l'université de Bonn.

Vous voudrez bien trouver ci-joint les curriculum vitae des candidats.

Veillez agréer, cher Monsieur Haller, ...

(Joachim Kehrhahn)

M. Bruno Haller
Greffier de l'Assemblée parlementaire
du Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex

CURRICULUM VITAE

M. le professeur Georg RESS

Am Botanischen Garten 6
66123 Saarbrücken
République Fédérale d'Allemagne

Né le 21 janvier 1935 à Berlin, fils de Konrad Ress, juge à la cour d'appel de Berlin (Kammergericht)

Marié depuis 1965 à Franziska, née Hammerstein-Equord; père de trois enfants (nés, respectivement, en 1966, 1967 et 1970).

- | | |
|------------------|---|
| 1955-1959 | Etudes de droit et d'économie politique à l'université libre de Berlin |
| Eté 1955 et 1956 | Etudes à l'université de Grenoble (France) |
| 1959 | Referendar (titulaire du premier examen d'Etat en droit) |
| 1959-1962 | Etudes de sciences économiques et politiques à Vienne (Autriche) |
| 1963 | D ^r rer. pol., de l'université de Vienne; sujet de la thèse: «La juridiction des tribunaux administratifs» |
| 1964 | Assessor (assesseur, titulaire du second examen d'Etat en droit) |
| 1964-1966 | Chargé de recherche à l'Institut des hautes études (Institut de la fondation Ford) à Vienne |
| 1966 | Cours d'été de droit américain à l'université de Leyde (Pays-Bas) |
| 1965-1967 | Chargé de cours de droit des communautés européennes à l'Académie diplomatique de Vienne |
| 1968-1971 | assistant de recherche à l'université de Heidelberg |
| 1970-1977 | Chargé de cours à l'Académie d'administration publique, Karlsruhe |
| 1972 | D ^r jur., de l'université de Heidelberg; sujet de la thèse «La condition de l'approbation par le parlement des traités conclus entre la République Fédérale d'Allemagne et la République Démocratique Allemande» (experts: K. Doehring et H. Mosler) |
| 1976 | Habilitation à la faculté de Droit de Heidelberg en "droit public allemand, étranger et international" (sujet de thèse: <i>Le statut juridique de l'Allemagne</i> ", experts: K. Doehring et H. Mosler) |

- 1976-1977 Directeur au ministère de la Justice du Land de Rhénanie-Palatinat, délégué auprès de la Cour constitutionnelle fédérale à Karlsruhe (avec W. Zeidler, Président du 2ème Sénat)
- 1977 Nomination à une chaire à l'université de Sarrebruck et à l'université de Ratisbonne
- 1^{er} mars 1977 - à ce jour Professeur titulaire à l'université de Sarrebruck (droit international, droit public et droit administratif, droit des communautés européennes et législation fiscale); codirecteur de l'Institut d'études européennes
- 1979-1980 Doyen de la faculté de droit de l'université de Sarrebruck
- Octobre 1979-septembre 1983 Membre de la commission centrale de recherche; président du Conseil de l'université et membre adjoint du sénat de l'université
- 1980-1981 Offre de chaire comme professeur titulaire de droit public international et comparé faite par l'Université de Bonn et d'une chaire à l'Académie des sciences administratives à Spire (toutes deux refusées)
- 1980-1988 Expert en droit international de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (communauté allemande de recherche)
- 1980-1987 Membre adjoint de la Cour constitutionnelle de la Sarre
- 1981 - à ce jour Membre du Conseil de droit international auprès du ministère des Affaires étrangères, à Bonn
- 1982-1987 Membre de la commission allemande pour l'Unesco
- 1985 Nommé membre honoraire de la faculté de droit à l'université d'Edimbourg
- 1986-1988 Premier vice-président de l'université de Sarrebruck
- 1987 Nommé membre étranger de l'Académie finlandaise des sciences, à Helsinki/Helsingfors
- 1991 Nommé associé de l'Institut de droit international, à Genève
- Mars 1992 Elevé à la dignité de docteur *honoris causa* de la faculté de droit de l'université Keio, à Tokyo
- Décembre 1992 Elevé à la dignité de docteur *honoris causa* de la faculté de droit de l'université de Paris V (René Descartes)

- 8 juillet 1993 Remise de la distinction "*Grosse goldene Ehrenzeichen* pour services rendus à la république autrichienne par le Président de la République autrichienne
- 22 juin 1994 Elu membre de la Commission européenne de droits de l'homme au titre de l'Allemagne
- 03.novembre 1995 Fonde l'Institut des droits de l'homme de l'Université de Saarbruck

Activités auprès d'organisations internationales et cours donnés dans des universités étrangères:

- 1976 - à ce jour Secrétaire Honoraire et Vice-Président de la section allemande de l'Association de droit international, membre du Conseil exécutif de l'association et membre de son Comité de droit criminel international et de son Comité sur la reconnaissance et l'application du droit étranger. Participation aux conférences internationales de l'Association de droit international tenues à Madrid (1976), Manille (1978), Belgrade (1980), Montréal (1982), Paris (1984) et Séoul (1986); depuis 1988, rapporteur au Comité international de l'immunité des Etats (rapports présentés à Varsovie (1988), à Queensland (Australie) (1990) et au Caire (1992)
- Septembre 1977 Conférences sur le droit international et le droit administratif en Finlande (Académie Abo et université d'Helsinki)
- Août-septembre 1978 Conférences aux universités de Taipeh (Taiwan) et de Tokyo
- Mars-avril 1979 Conférences à un symposium sur «Le droit international et le droit interne», sur l'invitation de la faculté de droit de l'université de Buenos Aires
- 1982 Mission de recherche auprès des universités de Cambridge, Oxford et Exeter
- Mission de recherche auprès de l'université d'Edimbourg
- 1986 Professeur invité à l'université d'Aix-en-Provence (France)
- 1987 Professeur invité aux universités de La Réunion et de Maurice
- 1989 Professeur invité à l'université de Paris V

- | | |
|-----------------------|---|
| Depuis 1991: | Participe aux sessions de l'Institut de droit international de Bâle (1991), de Milan (1993) et de Lisbonne (1995); rapporteur sur la succession d'Etat dans le domaine de la propriété et des |
| 1992 | Professeur invité aux universités d'Aix-en-Provence, de Strasbourg et de Paris V |
| Octobre-novembre 1992 | Mission de recherche auprès de l'université d'Edimbourg |
| Janvier-février 1993 | Mission de recherche auprès de l'université de San Diego (Californie) |
| 1994 - à ce-jour | Cours sur le droit communautaire et sur la protection des droits fondamentaux à l'Université danubienne de Hautes Etudes de Krems/Vienne |
| 1995 | Cours sur "La protection des droits de l'homme dans l'Union européenne" à l'Institut de Hautes Etudes Européennes de l'Université Robert Schumann, Strasbourg |

CURRICULUM VITAE

de Martin Niemöller

Né le 11.08.1935 à Berlin-Dahlem

Marié et père d'une fille (âgée de 17 ans)

Adresse: Schloßgartenstr. 8, 7505 Ettlingen

- | | |
|-----------|--|
| 1954 | Commence ses études de droit (à Francfort-sur-le-Main et à Bonn) |
| 1958 | Premier examen d'Etat en droit |
| 1963 | Second examen d'Etat en droit |
| 1964 | Juge dans les services judiciaires de Hesse, initialement au tribunal de grande instance de Wiesbaden puis au tribunal d'instance de Francfort-sur-le Main (matières civiles et pénales) |
| 1970 | Détaché auprès de la cour d'appel régionale de Francfort-sur-le-Main |
| 1971-1977 | Assistant scientifique auprès de la Cour constitutionnelle fédérale et, au cours de cette même période, nomination aux fonctions de juge à la cour d'appel régionale |
| 1977-1980 | Reconduction dans ses fonctions judiciaires à la cour d'appel régionale de Francfort-sur-le-Main, membre de chambres civiles, criminelles et de simple police |
| 1980 | Nomination aux fonctions de juge au Tribunal fédéral, depuis lors membre de la Deuxième Chambre criminelle |

Publications:

- Die Rechtsprechung des Bundesverfassungsgerichts zum Strafverfahrensrecht (Coauteur: Schuppert), Archiv des öffentlichen Rechts 107 (1982), p. 387 et suiv.
- Die strafrichterliche Beweiswürdigung in der neueren Rechtsprechung des Bundesgerichtshofs, Strafverteidiger 1984, p. 431 et suiv.
- Besetzungsrüge und «Willkürformel», Strafverteidiger 1987, p. 311 et suiv.
- Die Hinweispflicht des Strafrichters, Francfort-sur-le-Main (Metzner), 1988

- Absprachen im Strafprozeß, Strafverteidiger 1990, p. 34 et suiv.
- Bedingte Beweisanträge im Strafverfahren, Juristenzeitung 1992, p. 884 et suiv.
- Strafgerichtsbarkeit, dans: Umbach/Clemens (éditeurs), Bundesverfassungsgerichtsgesetz, Mitarbeiterkommentar und Handbuch, Heidelberg (C.F. Müller), 1992 p. 30 et suiv.

CURRICULUM VITAE

de Christian Tomuschat, D^r jur., o. Prof. Bonn: directeur de l'Institut de droit international

Né le 23.07.1936 à Stettin

Adresse: Kautexstr. 43, W-5300 Bonn 3; tél: (0228) 739171

- | | |
|-------------|--|
| 1964 | D ^r jur. |
| 1970 | «Habilitation» (admission à titre de professeur suppléant) |
| 1972 | o. Professeur à Bonn |
| 1966-1972 | Rapporteur à l'Institut Max-Planck de droit international public et de droit des gens à Heidelberg |
| 1977-1986 | Membre de la Commission des Droits de l'Homme (ONU) |
| Depuis 1985 | Membre de la Commission du droit international (ONU) |
| 1990-1994 | Expert indépendant de la Commission des Droits de l'Homme (ONU) pour le Guatemala |

Publications:

- | | |
|------|---|
| 1964 | Die gerichtliche Vorabentscheidung nach den Verträgen über die Europäischen Gemeinschaften |
| 1968 | Zur politischen Bestätigung des Ausländers in der Bundesrepublik Deutschland |
| 1970 | Die Aufwertung der Deutschen Mark |
| 1972 | Verfassungswohnheitsrecht? Eine Untersuchung zum Staatsrecht der Bundesrepublik Deutschland |

Voir:

- | | |
|------|---|
| 1971 | Beitrag zum Gerichtsschutz gegen die Exekutive |
| 1972 | Legal Problems of an Enlarged European Community |
| 1977 | Handbuch Vereinte Nationen |
| 1978 | Veröffentlichung der Vereinigung der Deutschen Staatsrechtslehrer |
| 1978 | Völkerrecht und internationale wirtschaftliche Zusammenarbeit |
| 1979 | Viermächte-Verantwortung (Fünf Jahre Grundvertragsurteil) |
| 1980 | Parliamentary Control over Foreign Policy |

1981 Art. 24 Abs. 1 Grundgesetz (Bonner Kommentar)

Contribution à des mémoires:

1976 E. Menzel

1978 F.A. Mann

1981 H.-J. Schlochauer

1981 H. Kutscher

1983 H. Mosler

1984 K. Carstens

Eloges:

1981 C. Sasse

1983 L.-J. Constantinesco

1967-1985 Articles publiés dans des revues spécialisées

1983 entre autres: Grundpflichten der Individuen nach dem Völkerrecht (AVR)

1985 Recht auf Frieden (Europa-Archiv)

1985 Human Rights in a World-Wide Framework (ZaöRV)

Editeur:

1984 U. Scheuner, Schriften zum Völkerrecht

Coéditeur:

1981 Article à la mémoire de C. Sasse

1981 Extremisten und öffentlicher Dienst